



**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CNAV
DU 6 OCTOBRE 2018**

Activité Route & Cyclo-Cross :

Compte-rendu par Dany

Participants :

Michel Delamare, Jacquot Mickaël, Pierre Marmillod, Jacky Lebars, Delaunay Mickaël, Yves Perrusset, Jean--Pierre Miguet, Xavier Raynaud, Pascal Machu, Jean-Marie Bonnin, Francis Pelissier, Sylvie Creuzennet, Jacques Woifflard, Thomas Fontennelle, Thierry Denis, Christian Mélo, Laurent Bonnemaïson, Gerard Mourenas et en invité Pierre Duchaine.

Excusés ; Maryse Laussel, Rochard Nicolas

*Notre CNAV a débuté par une minute de silence à la mémoire d'Antonin, jeune coureur de Saône-et-Loire tragiquement disparu au cours du mois de juillet, et de Jacky Bouteiller, ancien membre du CNAV et licencié à la FSGT depuis 1948, décédé le 27 août 2018.

*Pour la bonne organisation de nos réunions, merci à chacun de confirmer sa présence à chacune des réunions pour des questions d'intendance. Par ailleurs, il est rappelé aux membres de la coordination qu'il est indispensable de répondre aux diverses sollicitations écrites.

*Evolution des membres du CNAV : Alain Gouya, Serge Duigou et Jean Cadalen sont sortants, nous espérons la venue de nouveaux représentants de la Bretagne. Valérie Vantrepol de l'Alsace est remplacée par Mickaël Jacquot (startofdreams@gmail.com).

* Présentation de Thomas Fontenelle en remplacement d'Anne-Laure Goulfert.

*** Au regard du contexte politique national, il est proposé qu'une fois par an un responsable fédéral soit présent pour débattre des questions en relation avec la pratique cycliste de la FSGT.**

Retour sur le championnat National Route à Sant-Gengoux le National (71):

Cette séquence avait pour objectif d'évaluer à chaud l'organisation du dernier championnat national sur route.

Dans l'ensemble les membres du CNAV soulignent la très belle organisation du championnat. Les infrastructures étaient rassemblées dans un périmètre très restreint ce qui présente de nombreux avantages. La sécurité a été bien assurée, les parkings pratiques, la canalisation des voitures excellente, la restauration de qualité. On met également l'accent sur la qualité du parcours. La réussite de cette épreuve, dans la lignée de celle de 2017, doit être mise en avant pour valoriser le vélo FSGT.

Le CNAV tient à féliciter les organisateurs du championnat ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont mis sur pied la randonnée cyclotouriste, le VTT et la marche en parallèle du championnat.

Côté négatif, le CNAV regrette les trop nombreuses absences de pièce d'identité lors du retrait des dossards ainsi que les manquements dans nos exigences de demande de licences de l'année en cours et de l'année précédente auprès des coureurs.

Par ailleurs, certains coureurs ont fait preuve de manque de correction au moment du retrait des dossards, le CNAV précise que ces comportements ne sont pas admissibles.

On s'interroge également sur la nécessité de faire évoluer notre réglementation par rapport à certaines exigences (qui alourdissent le cahier des charges des organisateurs).

Les informations sont à faire passer concernant les transpondeurs.

Une réclamation a été déposée par le comité du Rhône (69) concernant l'épreuve cadette mais celle-ci a été rejetée faute de preuve.

À ce jour, nous n'avons pas de retour concernant le contrôle anti-dopage.

Côté organisation, Jean-Pierre Miguet (membre du CNAV, mais également président de la commission cycliste FSGT 71) remercie les membres du CNAV pour ces retours positifs.

Parmi les points négatifs, il relève la faible participation à la course contre-la-montre par équipes, la non remise des trophées aux coureuses féminines pour le classement par équipes.

Par ailleurs, l'organisation du championnat engendre un déficit de 9000 euros, ce qui est un problème récurrent.

Un des nombreux points forts fut la sécurité sur un terrain s'y prêtant **et la mobilisation de 300 bénévoles**.

Suite à cette intervention, est soumise l'idée de créer un critérium contre-la-montre individuel pour 2019 pour suppléer la course contre la montre par équipes. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est décidé de faire le point dans un an (au CNAV d'octobre 2019) pour étudier la pertinence de maintenir cette option ou de revenir à une épreuve individuelle ou encore d'envisager une alternance entre les deux.

Les championnats nationaux 2018 Cyclo-Cross & Route étant tous deux déficitaires, **conformément aux dispositions décidées lors des EGAV de 2016 il est décidé de reverser la quote-part de 3 euros par coureurs engagés aux organisateurs des championnats nationaux 2018.**

Calendrier des championnats nationaux à venir

- Cyclisme sur route : à Bouquehault (62), les 29 et 30 juin 2019
- Cyclo-cross : à Belleneuve (21) les 19 & 20 janvier 2019, et à Nogent-sur-Seine (10) en 2020
- VTT : à Retzwiller (68) les 6 & 7 juillet 2019, et à La Chapelle-Saint-Aubin (72) en 2020

Face au manque de présents durant les cérémonies protocolaires, est soumise l'idée de ne récompenser désormais que la première équipe de chaque course. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La question de l'organisation des championnats fera l'objet d'un atelier à la prochaine réunion du CNAV au mois de mars. La baisse de candidats pour accueillir les championnats, les difficultés liées à l'organisation et en premier lieu la problématique des finances, appellent une analyse de la situation.

Concernant les difficultés financières liées à l'organisation des championnats fédéraux, le vélo n'est pas un cas isolé. La prochaine journée inter CFA du 1^{er} décembre 2018, qui traitera de l'organisation des épreuves fédérales FSGT et des compétitions en général, sera l'occasion pour le vélo de confronter ses réflexions aux autres CFA..

Y participeront pour le compte du CNAV : Jean-Marie Bonnin, Jacques Woiffard ainsi que Sylvie Creuzennet (en tant qu'intervenante).

Présentation du National de Cyclo-Cross de Belleneuve (21) les 19 & 20 Janvier 2019

La séquence a pour objet de faire le point sur la préparation du prochain championnat national de cyclocross.

Le projet de plaquette est présenté. Pierre Duchaine, présent pour l'organisation, indique que toutes les infrastructures sont proches. Le circuit se développera principalement en sous-bois. Il est annoncé très difficile.

Au regard de la participation des années antérieures, il est décidé de regrouper les catégories juniors et espoirs pour un temps de course de 45 minutes avec un départ espacé de quelques dizaines de mètres au même horaire.

Pour les catégories féminine et cadet, le parcours sera identique à celui de l'américaine.

Le 22 décembre prochain, sur ce même parcours, une épreuve régionale ouverte à tous les licenciés FSGT sera mise sur pied en présence de Jacques Woiffard & Jean-Pierre Miguet pour le compte du CNAV.

Championnat National Route de Bouquehaut (62) les 29 & 30 juin 2019

La séquence a pour objet de faire le point sur la préparation du prochain championnat national de cyclisme sur route.

Une première rencontre a eu lieu le 30 juillet 2017 entre Dany Bouteiller pour le CNAV et les organisateurs. La prochaine réunion sera programmée après l'AG de la commission cycliste des Hauts-de-France du mois de novembre.

Au regard de la diminution du nombre d'équipes participants au critérium national de course contre-la-montre par équipes (CLMx4), il est décidé de faire évoluer le contenu. **Comme évoqué plus haut, pour le championnat 2019 la course contre la montre par équipe de 4 sera remplacée par une course contre la montre individuelle.**

Concernant les modalités, il est décidé que l'épreuve de course contre-la-montre individuelle des championnats de cyclisme sur route s'effectuera sans voitures suiveuses mais avec des véhicules neutres qui circuleront pour ramener sur la ligne d'arrivée les coureurs accidentés ou ne pouvant pas terminer la course en raison de crevaison ou d'ennuis mécaniques.

Point sur les règlements

Compte-rendu par Yves

Rassemblement National FSGT Route des Ecoles de vélo 2019

La catégorie Moustique a été ajoutée.

Déroulement des épreuves :

Les distances maximum, pour les épreuves sprint, sont précisées pour les catégories Moustiques à Benjamins.

La durée du sprint des Moustiques est de 3mn.

Les modifications sont adoptées.

Règlement du critérium National FSGT à l'américaine de cyclo-cross 2019

La période de référence est du 1^{er} janvier de l'année précédente au 31 décembre de cette même saison.

Pour être qualifié pour le championnat fédéral, le nombre de points est limité à :

200 pour les hommes

100 pour les féminines.

Les coureuses féminines ayant obtenu dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat FSGT.

Présentation de la licence de l'année précédente et celle de l'année en cours plus une pièce d'identité pour retirer le dossard.

Matériel :

Précision de la largeur du guidon (50cm) et de la largeur des pneus (32mm).

Les VTT à assistances électriques sont interdits.

Les modifications sont adoptées.

Règlement National FSGT du championnat de cyclo-cross 2019

Qualification :

Les sélections sont départementales, il n'y a pas de sélections régionales.

La catégorie féminine va de junior à ancienne.

15 coureurs dans chaque catégorie d'âge au lieu de trois équipes de cinq coureurs.

Pour les coureuses féminines, il n'y a pas de quota par catégories d'âge.

La présentation de la licence de l'année précédente et celle de l'année en cours plus une pièce d'identité pour retirer le dossard est nécessaire.

La période de référence est du 1^{er} janvier de l'année précédente au 31 décembre de cette même saison.

Les coureuses féminines ayant obtenues dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat FSGT.

Matériel :

Précision de la largeur du guidon (50cm) et de la largeur des pneus (32mm).

Les VTT à assistance électriques sont interdits.

Pour le prix par équipe, seule la première équipe est récompensée. Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée.

Les modifications sont adoptées.

Règlement du critérium National FSGT 2019 CLM individuel & CLM x 4

Les sélections sont départementales, il n'y a pas de sélections régionales.

La période de référence est du 1^{er} janvier de l'année précédente au 31 décembre de cette même saison.

Abandon de la présentation des deux licences FSGT année en cours, et celle de l'année précédente, lors de la remise du dossard. Le comité d'origine assure la vérification.

Pour être qualifié pour le championnat fédéral, le nombre de points est limité à :

200 pour les hommes

100 pour les féminines.

Les féminines ayant obtenues dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat FSGT.

Départ toutes les minutes jusqu'à 50 participants pour la course contre-la-montre individuel.

Les modifications sont adoptées pour le CLM x 4 & pour le CLM individuel.

Règlement National FSGT du championnat de Vélo route 2019

Qualification :

Les sélections sont départementales, il n'y a pas de sélections régionales.

La catégorie féminine va de junior à ancienne.

15 coureurs dans chaque catégorie d'âge au lieu de trois équipes de cinq coureurs.

Pour les coureuses féminines, il n'y a pas de quota par catégories d'âge.

Abandon de la présentation des deux licences FSGT année en cours, et celle de l'année précédente, lors de la remise du dossard. Le comité d'origine assure la vérification.

La période de référence est du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Les féminines ayant obtenues dans la saison en cours au moins un point en coupe de France FFC ou UCI seront interdites de championnat FSGT.

Précision sur les modalités pour l'appel des coureurs et leurs placements sur la ligne de départ.

Pour le prix par équipe, seule la première équipe est récompensée. Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée.

Les modifications sont adoptées.

Règlement National FSGT du vélo route, cyclo-cross et VTT.

- Article 6_C : distance préconisée : pour le CLM individuel benjamin 3 km.
Pour le CLM par équipe cadets 30 km, minimes 15 km.
Ecole de vélo catégorie moustiques 0.800km (3mn).
- Article 8 : les minimes et cadets ne sont autorisés à courir qu'une seule fois par semaine ou le week-end, exception lors des critères nationaux.
- Article 9 : les téléphones portables, les écouteurs et les oreillettes sont interdits.
Développement : 5.60 m pour les écoles de vélo pupilles, poussins, moustiques.
6.40 m pour les benjamins
7.93 m pour les juniors uniquement pour les épreuves juniors.
- Article 11 : tenue vestimentaire / sponsoring
Tenues des commissaires sur les championnats fédéraux
Modification de maillot de champion fédéral.
- Article 15 : les demandes de qualifications sont départementales et non régionales.
Pour les conditions de participations des championnats voir les règlements spécifiques.
- Article 16_C : VTT matériel
Ajout : les roues de 20 et 24 pouces sont autorisées.
- Article 17 : école de vélo ajout du règlement.
- Article 18 : présence des coureurs pour la remise de maillot, médaille, prix d'équipe, challenge, bouquet,....
Pour le prix d'équipe les trois coureurs de la catégorie concernée doivent être présents.
- Article 22 : administratif.
Ajout des CERFA 15826*01, 15827*01 aussi la référence au document Natura 2000.

Seuls les documents mis sur le site fédéral sont officiels.

Rappel : Tous les engagements aux championnats nationaux se font sur le formulaire spécifique et uniquement par les comités départementaux. Les engagements clubs ne sont pas autorisés.

Situations particulières dans les Régions

Compte-rendu par Jean-Marie

Bretagne :

La lettre du CNAV adressée à la DFC sur la situation en Bretagne, a été transférée au D1. Suite aux divers échanges avec Thomas Fontenelle (coordinateur du D1), nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse sur la représentation de la Bretagne au sein du CNAV sur les activités Route, VTT & Cyclotourisme.

En effet, Serge Duigou & Alain Gouya ayant démissionné du CNAV pour se recentrer sur la région il n'y a plus de représentant breton au CNAV.

Stéphanie Gouya pour la pratique féminine n'a participé à aucune réunion depuis les EGAV de février 2017.

Les pilotes du Collectif régional Bretagne des activités vélos FSGT ont adressé un courrier au CNAV afin de les interpeller sur deux questions :

- ⇒ qui siège au CNAV (est-ce une représentation régionale ou départementale ?)
- ⇒ Est-il possible de revenir à la situation antérieure, à savoir participer aux championnats fédéraux avec une délégation régionale et non plus une délégation départementale.

Sur ces deux points, une réponse a été faite au collectif Bretagne des activités vélos FSGT. Les règles de représentation au sein du CNAV décidées lors des derniers EGAV leur ont été rappelées. Sur les championnats fédéraux, la demande ne peut pas être satisfaite car le CNAV a fait le choix de la représentation aux épreuves fédérales par comités départementaux et non par régions et il est nécessaire que chaque délégation soit soumise aux mêmes règles.

Hauts de France

Suite à la réunion du 29 juin 2018 dans laquelle il a été acté de dissoudre la collégiale existante en raison du non respect des engagements pris lors de la réunion du 4 mai, une commission transitoire a été mise en place pour assurer la continuité de l'activité (organisation des courses sur routes jusqu'à la fin de la saison, élaboration des règlements cyclo-cross et VTT...).

Une réunion avec tous les clubs est prévue le 12 octobre pour préparer la mise en place d'une commission régionale des activités Vélo Hauts de France.

Activité VTT par Roland Geisser

Participants : Gérard Berchiat, Jean-Pierre Courteaux, Eric Lancien.

Excusés : Jacky Charnay, Nicolas Mouros & Jean-Pierre Roux,

Tour de table Régions

➤ SEINE-MARITIME LE HAVRE

- 7 clubs / + 1 nouveau Club (1 ou 2 club entreprise en 2019 ?).
- 9 courses et 5 randonnées.
- Participants en moyenne : 200/260.

➤ ILE-DE-France

- 24 clubs dont 5 uniquement VTT
- 7 épreuves jeunes (minimes / cadets) / 5 épreuves adultes et 1 randonnée.
- Jeunes 70 participants moyenne
- Adultes en dents de scie de 50 à 100.

➤ ALSACE

- 28 clubs
- 1070 licenciés dont 538 spécifiques VTT (en légère baisse)
- 11 courses + Régionale à Retzwiller (Championnat National 2019)

➤ GARD / HERAULT

- Saison pas évidente pour la FSGT au Challenge Gardois 9 épreuves FSGT/FFC
- Une seule épreuve FSGT (latitude VTT avec 450 participants)
- Pour la saison 2018/2019 3 épreuves FSGT sont prévues au Challenge + 1 randonnée du Menhir (EC Nîmes
- Espoir d'organiser un Challenge VTT Occitanie pour 2019/2020

S'agissant des régions Hauts-de-France, Bourgogne, PACA et Bretagne nous ne disposons pas des informations.

Les représentants VTT du CNAV regrettent l'absence de représentants dans les régions suivantes :

- Hauts-de-France
- Corse
- Paca
- Bretagne

Proposition du règlement

Championnat National FSGT de VTT Règlement 2019

- Les propositions faites au mois de mars ont été validées et seront mises en ligne sur le site de la FSGT.

Critérium National FSGT des Jeunes Vététistes Règlement 2019

- Les propositions faites au mois de mars ont été validées et seront mis en ligne sur le site de la FSGT.

Cahier des charges d'organisation des Championnats.

- Les propositions faites au mois de mars ont été validées et seront mises en ligne sur le site de la FSGT.

Plaquette Fédéral :

- Les propositions faites au mois de mars ont été validées et seront mises en ligne sur le site de la FSGT.

Changement dernière minute VTT :

Proposition :

Ajout d'une catégorie " Moustique " (4 à 6 ans) validé par les présent à la réunion.

Ajout d'une catégorie "Master 2 masculin" (60 ans et plus) validé par les présents de la réunion.

À préciser (longueur parcours / temps de course) à la prochaine réunion.

Classement par Comité National et Critérium

- La proposition de Jacques Woifflard a été discutée. Il semble que l'interprétation du règlement diffère suivant les personnes.
- Il serait bon de clarifier la partie du règlement ci-dessous.
- Un prix d'équipe avec label Championnat National (de la jeunesse) par Comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des (3 meilleurs) 7 meilleurs places des coureurs du comité sur l'ensemble des épreuves du (Critérium National) du Championnat national.
- Différentes questions se posent à propos du label :
 - A quoi sert ce label ?
 - Est-ce pour promouvoir le nombre (et ou) la qualité ou autre ??
 - Est-ce pour promouvoir les Comités ?
 - Est-ce pour les coureurs ??
 - Autres

Avant la prochaine réunion de mars il est demandé à chaque représentant de répondre aux questions ci-dessus.

Merci de faire le nécessaire.

Championnat National 2019

- Le 1^{er} jet du projet de la plaquette est présenté (une plaquette mieux élaborée sera présentée avant la fin d'année)
- Recherche de partenaires en cours
- Une tombola sera organisée
- Les circuits ont été validés par le CH Régional (La commission invitera au moins un représentant fédéral pour valider le circuit)

Championnat National 2020

- La demande de la Sarthe pour l'organisation du Championnat National 2020 (11/12 Juillet 2020 à La Chapelle ST Aubin) est validée par les présents.

Besoin de formation en Région

- Voir le PV de la formation.

Convention FFC : non abordée par manque de temps

Activité Cyclotourisme par Christian Panouze

Participants : Pierre Holder, Laurent Sagnier, Christian Libouban, Roger Biasotto.

Excusé : Alain Clouzot

Absents : Alain Clouzot, Patrick Hedou, Bernard Ferrat.

Un cyclotouriste du 93 (Michel Schmitt) souhaite intégrer le CNAV, il sera invité au mois de mars.

❖ Bilan des organisations 2018

- Tour de Bretagne : le Tour de Bretagne a fait le plein de participants (500). En l'absence regrettable de représentants des cyclos de la Bretagne, ce point a rapidement été abordé.
- Rassemblement fédéral dans le Lot : si le Tour de Bretagne a affiché complet il est triste de voir le peu d'intérêt suscité par les Rassemblements Fédéraux et ce depuis leur création en 2009.

Le rassemblement de Vers dans le Lot n'aura pas dérogé à la règle. Une centaine de participants inscrits mais au final le comité de Haute-Garonne n'a accueilli qu'une soixantaine de cyclos et qu'une vingtaine de randonneurs pédestres, subissant ainsi la défection d'une vingtaine d'inscrits et leurs remboursements cela dans les derniers jours du mois de juin. Cet état de fait a mis à mal le budget initial (en équilibre) et a engendré un déficit important. (*Demandes d'aides financières en cours*)

Heureusement le Comité de Haute-Garonne avait mis « le paquet » sur l'organisation de cet événement. Le Lot : un vrai régal pour les cyclos et les randonneurs, des conditions d'hébergement idylliques (petits bungalows lovés dans un parc de plusieurs hectares, 2 piscines, spa, hammam, des repas excellents, des animations, plus la bonne humeur de tous), bref tout ce qu'il fallait pour se souvenir de Vers 2018.

Dixit les participants !!!

- Un tour de table a mis en exergue la difficulté à repérer les causes de la faible participation :
 - Etablir un cahier des charges (en y incluant des règles sur les défections pour éviter les problèmes rencontrés la saison passée).
 - Manque de communication, les infos n'arrivant peut-être pas jusqu'à la base et restant dans les cartons des comités,
 - Le choix de la date et de la durée,
 - Nombre d'organisations trop important, rendant difficile le choix,
 - Les tarifs,
 - Etc..

Enfin tout un tas de questions restées sans réponses et bien sûr pas de solutions miracles.

- Le Comité du Gard ne donnant pas de suite à une éventuelle organisation du Rassemblement Fédéral en 2021, **pour l'instant il n'y a pas de candidature pour l'organisation du prochain Rassemblement Fédéral.**

❖ La communication : il paraît indispensable de mettre en ligne à partir du Site fédéral des liens avec les commissions cyclotouristes ayant des sites de qualité pouvant répondre aux personnes en recherche d'informations.

❖ FSGT et FFCT (FF Vélo) convention : une convention entre la FSGT et la FFCT est en cours d'élaboration, une première mouture devrait nous parvenir bientôt. Suite à la réunion du début du mois de janvier 2018, la décision d'harmoniser les tarifs de participation aux épreuves organisées par nos deux fédérations a été prise (confirmation par mail de Mme Cano, Présidente de la FFCT, du 10 juin 2018).

Restent à valider plusieurs points comme :

- Règlement de sécurité
- Assurances
- Participations aux épreuves fédérales
- Ouverture des cyclosporives FSGT aux licenciés FFCT
- Impossibilité de participer aux épreuves cyclistes FSGT
- Etc...

- ❖ Opportunité de "rebaptiser" la commission et de lui donner un nom plus rassembleur (Vélo loisir). Une discussion a été initiée sur l'opportunité de changer l'appellation de la commission « Cyclotourisme » jugée un peu vieillissante par une « Vélo-Loisir » plus dynamique. Le sujet est toujours en débat en l'absence de consensus sur l'appellation définitive, même si le désir de dynamisation a fait l'unanimité.
- ❖ Cooptation de Michel Schmit (93) : proposition acceptée, reste à confirmer avec l'intéressé et à valider par sa commission et par son comité départemental.
- ❖ Il sera invité lors du prochaine CNAV du 3 mars 2019

Plénière de l'après-midi

Convention FFC

Suite aux demandes de modification de la convention proposée par la FFC, nous avons récemment reçu le retour de la part de la FFC. Les demandes de la FSGT ont été acceptées sauf celle concernant la suppression de la disposition sur la fermeture des routes pour les CLM individuel & par équipe car elle entraîne une modification des RTS (règlements techniques et de sécurité) qui doit être validée par l'AG de la FFC. Toutefois, la FFC a bien conscience de la problématique engendrée par cette disposition, bon nombres de clubs FFC étant également dans l'incapacité de l'appliquer.

En ce qui concerne les commissions paritaires Régionales FFC & FSGT, il est décidé de proposer à la FFC qu'elles puissent être soit départementales, soit régionales selon les contextes locaux.

Il est également décidé de proposer à la FFC de supprimer le mot « Fortement conseillé » dans l'article 7.

Sitôt que cette convention sera signée elle entrera en fonction, les commissions départementales ou régionales FSGT désigneront un représentant titulaire et un suppléant qui sera validé par le CNAV pour siéger au sein des commissions paritaires.

Une fois la convention signée, il ne sera plus obligatoire de demander l'avis de la FFC pour organiser des manifestations sur la voie publique.

Il est précisé aux organisateurs de manifestations de ne pas cocher la case « Usage privatif de la chaussé » sur le cerfa N°15827*01.

Questions : pourquoi l'oubli des 1^{ère} catégories FSGT dans les courses FFC ouverte à la FSGT ?

L'équivalence FFC - FSGT en termes de niveau de valeur est la suivante (cf règlement FFC article 16-2-4) :

- D1 FFC = 2 FSGT
- D2 FFC = 3 FSGT
- D3 FFC = 4 FSGT
- D4 FFC = 5 & 6 FSGT

Les 1^{ère} FSGT sont du niveau sportif des 3^{ème} FFC voire 2^{ème}.

Effectifs

Les effectifs à fin août 2018, qui ont été communiqués aux membres du CNAV lors de la réunion, présentent une erreur suite au passage de l'ancienne base licences à la nouvelle (ci-joint les effectifs corrigés hors carte 4 mois & carte FSGT).

Représentation du CNAV aux réunions Institutionnelles FSGT

Le CNAV sera représenté à l'Assemblée Fédérale des Comités les 16 & 17 Novembre par R.Geisser, J. Woiffard & JM.Bonnin.

Le CNAV sera représenté à la réunion Inter-CFA du 1^{er} décembre par JM Bonnin, R.Geisser.

Finances du CNAV.

Budget 2017/2018

L'exercice 2017-2018 s'est achevé sur un excédent de 6 922.88 euros, auquel il faut soustraire les sommes de 1 206 euros et 1 821 euros, correspondantes respectivement aux versements de la quote-part aux organisateurs des championnats Cyclo-Cross et cyclisme sur route. Ce qui nous laisse un solde positif de 3895.88€.

Budget 2018-2019

Le budget de la saison prochaine 2018/2019 qui clôturera le triennal de l'exercice 2016-2019 pour l'attribution des subventions sur 3 ans devra se terminer en équilibre sans aucun déficit.

Dans ce budget, il est prévu l'achat de maillots adultes et jeunes en réassortiment de taille. Cette saison 3 championnats seront organisés (Cyclo-Cross, Route & VTT), ainsi que 3 formations commissaires.

Préparation de la réunion du 2 mars 2019.

Celle-ci se déroulera en partie sous forme d'atelier et de partie plénière.

Un atelier semble prioritaire sur les championnats Nationaux route, car nous n'avons pas d'organisateur à ce jour.

Les précédents championnats route organisés sont tous déficitaires malgré une augmentation de la participation.

Le cyclo-cross et le VTT sont moins impactés car ces championnats nécessitent moins de signaleurs.

Doit-on revenir à une organisation de 2 ou 3 championnats sur une journée au lieu d'un week-end en répartissant les activités ?

Les comités et les commissions cyclistes qui ont des sujets à aborder sont priés de les transmettre au CNAV via JM Bonnin avant la fin d'année 2018.

Suite à la réunion du jour, un organisateur s'est proposé pour accueillir le championnat route 2020 dans l'Hérault (date à préciser).

Repas du midi pour la formation et le CNAV.

Il y a eu un problème sur le repas du samedi. Le budget a dépassé le plafond de 20 euros prévu par le cadre de remboursement fédéral. La facture a été plus importante que prévu (en raison de la boisson, des desserts et des cafés pris en supplément).

Pour la prochaine réunion, il est décidé de revenir au menu classique avec entrée, plat dessert ou café et boissons ainsi que d'amener les bouteilles de vin.

Pour la petite anecdote, lors des repas froids consommés sur place le vendredi et le samedi, la boisson était offerte par JP Miguet et lorsqu'il y avait un plateau en rab celui-ci était laissé pour le personnel du siège.

* La prochaine réunion de coordination du CNAV aura lieu le 5 janvier de 10h00 à 17h00 à Pantin.

*La prochaine réunion de formation se tiendra le 1 mars 2019 à Pantin de 10h00 à 17h00

*Et le prochain CNAV le 2 mars 2019 de 9h00 à 17h00.